Quarante-septième année. — N° 85. (EDITION DU MATIN) MERCREDI 26 MARS 1902.

Journal de Roubaix

TARIF D'ABONNEMENTS. — Roubaix-Tourcoing, le Nord et les départements limitrophes : Trois mois, 5 fr. ; Six mois, 9 fr. ; Un an, 18 fr.
Les autres Départements et l'Etranger le port en sus.
Agence particulière à Paris, 26, rue Feydeau

Bureaux et Rédaction : Roubaix : 71, Grande-Rue. — Tourcoing, rue Carnot, 5
Directeur-Propriétaire : Alfred REBOUX

ABONNEMENTS & ANNONCES : A Roubaix, aux bureaux du Journal, Grande-Rue, 71. — A Tourcoing, aux bureaux du journal, rue Carnot, 5. — A Mouscron, chez M. Henri Lemoyne, rue de la Station. — A Paris et à Bruxelles, dans les agences de publicité. — Le *Journal de Roubaix* est en vente dans les principaux Kiosques et Bibliothèques de Paris.

A LA SAMARITAINE
7, r. du Vieil-Abreuvoir
ROUBAIX
Maison spéciale
DE
ROBES & CONFECTIONS
Jupons, Peignoirs, Corsages

LA PLAIDOIRIE DE M. CAILLAUX

Les plus mauvaises causes se plaident. Le ministre des finances n'a pas hésité à plaider la cause du déficit. Et, emporté par son sujet, il est allé jusqu'à prétendre qu'il n'y avait qu'à se féliciter des résultats avantageux auxquels ont abouti ses opérations financières.

Par une innovation singulière, M. Caillaux a plaidé son procès dans l'*Officiel*, sous forme de rapport au Président de la République, qui d'ailleurs ne le lui avait pas demandé. Mais M. Caillaux pense que, « dans un pays de libre discussion, le contribuable, qui a souvent de lourds devoirs, a par contre de larges droits, et le premier de ces droits est d'être tenu au courant des mouvements de la fortune publique. » Cela dit, le ministre s'efforce de lui donner le change, à l'aide d'arguties qu'il n'aurait pas osé présenter à la Chambre, mais qui lui paraissent assez bonnes pour lui.

Si M. Caillaux a de bonnes raisons à donner, que ne les donne-t-il aux représentants des contribuables ? Ceux-ci ont nommé des députés pour diriger et contrôler « les mouvements de la fortune publique ». Ils n'ont pas, d'ailleurs, les moyens de vérifier l'exactitude de la comptabilité qu'on prétend mettre sous leurs yeux. Il ne peut y avoir d'autre motif à cette innovation que le désir d'éviter précisément un contrôle éclairé.

M. Caillaux a été sans doute mis en demeure par ses collègues de trouver quand même une explication, une excuse au déficit. A tout prix, il faut atténuer devant le pays les effets désastreux de l'aveu que le ministre des finances lui-même a laissé échapper devant la Chambre. Et voici ce qu'il a trouvé. Il a groupé les quatre dernières années budgétaires, les années grasses et les années maigres, et il a fait ressortir un excédent de 86 millions. Pourquoi quatre années ? Il aurait pu tout aussi bien en prendre dix, vingt, trente, l'ensemble des finances de la République, puis s'en attribuer naturellement tout le mérite.

Ce sont là des procédés puérils. M. Caillaux croit-il vraiment que le pays peut se laisser abuser par de pareils artifices ?

La vérité a été dite, en partie, par le ministre lui-même; et plus complètement par le rapporteur du budget au Sénat, M. Antonin Dubost.

« On voit, a-t-il dit dans son rapport, que, sous la réserve des crédits supplémentaires qui pourraient encore être demandés, l'*excédent total des dépenses sur les recettes s'élève en 1901 à 334 millions 912.973 francs*... »

Ce n'est pas tout : « Il faut prévoir, dit M. Dubost, d'importants crédits supplémentaires qui viendront s'ajouter à ceux que le cours des événements ou de fâcheuses insuffisances de *prévisions rendent inévitables*. » Ces dépenses, le rapporteur les estime à un minimum de 139 millions; non que cela ! Et comme le budget de 1902 comporte déjà un emprunt de 69 millions, le déficit réel s'élèvera, pour l'année qui commence, au chiffre de 208 millions, augmenté de moins-values trop certaines dans le rendement des impôts qu'accusent déjà les deux premiers mois.

En deux ans, le ministère aura augmenté de *550 millions* la dette de la France. Voilà la vérité.

Il y aurait aussi à parler de la situation de la trésorerie pendant l'année dernière. Voici ce qu'en a dit M. Merlou, rapporteur du budget à la Chambre : « La situation de la trésorerie en 1901 a mis le ministère dans l'obligation de recourir à des émissions considérables de bons du Trésor, émissions qui, à un moment donné, ont atteint le chiffre de 316 millions. » C'est un emprunt déguisé.

On ne dira pas que ces chiffres sont pris à plaisir pour mettre le ministère dans l'embarras. M. Merlou et M. Antonin Dubost sont des meilleurs amis du gouvernement. Mais pouvaient-ils faire autre chose que de constater la situation réelle ?

Naturellement, les effets de la mauvaise politique pratiquée par le gouvernement se sont fait sentir dans les deux dernières années. L'Exposition a permis de passer la première sans trop d'embarras. L'entreprise se solde finalement par un déficit d'un demi milliard.

Tous les avocats de la Défense républicaine peuvent s'y mettre; ils ne seront jamais aussi éloquents que ce chiffre.

L. L.

INFORMATIONS

LE MANDAT DE SIX ANS

Paris, 24 mars. — La Commission sénatoriale, chargée d'examiner les lois électorales, s'est réunie sous la présidence de M. Wallon.

Elle a accepté le texte de la Chambre relativement aux fraudes; et elle a nommé rapporteur, pour cette proposition, M. de Casabianca.

En ce qui regarde la prolongation du mandat, elle s'est prononcée, à l'unanimité, contre tout changement, et elle a nommé M. Tillaye, rapporteur.

Cependant, elle entendra, demain mardi, à 1 h. et demie, le président du Conseil, qui a demandé à lui présenter quelques observations.

M. MAURICE ROUVIER MALADE

Paris, 24 mars. — M. Maurice Rouvier, député, ancien ministre, est atteint depuis deux jours d'une pneumonie. Les docteurs espèrent éviter toute complication.

LE CONGRÈS COOPÉRATIF DE NIMES

Nîmes, 24 mars. — Le congrès coopératif qui s'est ouvert hier à Nîmes a décidé que les coopératives de consommation doivent adhérer au comité central d'union coopérative et a émis plusieurs vœux : que le travail de nuit soit remplacé par le travail de jour, que les conflits internationaux reçoivent des solutions juridiques, qu'une fédération régionale soit créée.

Le délégué de Barcelone a invité les coopérateurs à assister au congrès de Barcelone qui se tiendra le 24 mai. Le congrès est clos.

UN ORAGE A CHERBOURG

Cherbourg, 24 mars. — Un orage extrêmement violent s'est abattu la nuit dernière sur Cherbourg. Le tonnerre éclatait avec fracas. Des paysans venus ce matin au marché déclarent que la foudre est tombée sur le presbytère de Martinvast qui a été en partie détruit.

L'AGITATION CARLISTE EN ESPAGNE
ENVOI DE TROUPES

Perpignan, 24 mars. — On mande de Barcelone à 1 heure matin :

Un télégramme de Castellon annonce que diverses compagnies du régiment de Wallorca sont parties pour des montagnes de la région environnant Maestrazgo, poursuivant quelques bandes carlistes. La nouvelle produit une grande sensation.

Les autorités interceptent les communications téléphoniques. Le marquis de Corralbo, personnage important du parti carliste, est arrivé, venant de Saragosse.

LA NEIGE EN ESPAGNE

Madrid, 24 mars. — De Ségovie et d'Oranse, on signale des neiges abondantes. De Pampelune, d'Avilla et d'autres provinces on annonce un froid terrible et des pluies générales.

LE CANAL DE SUEZ COUVERT DE PÉTROLE

Londres, 24 mars. — Une dépêche de Port-Saïd en date du 23 mars, sept heures du soir, au Lloyd, annonce que le pétrole que contenait le bateau anglais *Naritz* s'est répandu à la surface de l'eau. La navigation est interrompue dans le canal.

CONFLITS SANGLANTS ENTRE GRÉVISTES ET SOLDATS A BATOUM. — TRENTE TUÉS

Tiflis, 24 mars. — Le journal officiel *Caucase* publie l'information suivante : « D'après des informations parvenues de Batoum, les ouvriers des usines ont cessé le travail le 17 mars parce que leurs revendications, d'ailleurs entièrement contraires à la loi, avaient été rejetées. Les ateliers ont été fermés le 21. 300 ouvriers ont demandé la mise en liberté de ceux d'entre eux qui avaient été arrêtés et ils ont voulu essayer de les délivrer de force. Ils ont assailli la police et attaqué la compagnie de la garde à coups de pierres. Les troupes, qui étaient en cas de légitime défense, ont fait feu. Un soldat a été blessé et 30 perturbateurs ont été tués.

CHOSES & AUTRES

Sur le boulevard, entre flâneurs :

— Enfin, dit l'un, le budget est voté, la pièce est jouée.

— Allons donc, riposte l'autre, elle va commencer au contraire.

— Comment ça ?

— Dame, avant peu, vous allez voir les percepteurs distribuer les rôles.

—×—

X... félicite son ami, marchand de parapluies.

— Il a plu pas mal. Tu as dû en vendre des parapluies !

Le marchand, grincheux :

— Possible, mais mes ombrelles ?

RÉUNION DU CONSEIL DES MINISTRES

Paris, 24 mars. — Le Conseil des ministres s'est réuni ce matin à l'Elysée, sous la présidence de M. Loubet.

La délibération a été très courte. Commencée à onze heures, elle a pris fin peu après midi.

M. Waldeck-Rousseau, complètement rétabli, assistait au Conseil.

Le voyage en Russie

Le ministre des affaires étrangères a été autorisé à déposer aujourd'hui sur le bureau de la Chambre une demande de crédit pour les frais de voyage du président de la République en Russie.

La date de ce voyage n'est pas arrêtée définitivement, elle est subordonnée à celle des élections; si les élections, comme on le pense, ont lieu le 27 avril, le voyage du Président sera fixé au 16 mai.

Questions parlementaires

Le Conseil s'est occupé des questions à l'ordre du jour des Chambres, notamment de la discussion du budget au Sénat.

Questions électorales

M. Waldeck-Rousseau a fait demander à la commission sénatoriale saisie des propositions électorales, votées par la Chambre, de l'entendre demain.

Le président du Conseil va demander à cette commission de voter le projet sur les circonscriptions électorales, le projet sur les fraudes et le projet sur la corruption sur lequel la Chambre doit statuer aujourd'hui.

Le mandat de six ans

En ce qui concerne l'extension du mandat législatif à six ans, qui forme une disposition du projet sur les circonscriptions électorales, M. Waldeck-Rousseau déclarera que le gouvernement y est favorable; mais en raison du développement que la discussion de cette question ne manquerait pas de prendre, il ne s'opposera pas à la disjonction.

Promotion de généraux

Le général André a fait signer, par le président de la République, l'importante promotion militaire annoncée. Elle comprend huit promotions de généraux de brigade.

Sont promus : généraux de division, les généraux de brigade Halter, O'Connor, Pamard, d'Amboix de Larbout, Debatisse, Frater, Laplace et Maynier.

Généraux de brigade : les colonels de Lardemelle, Baudie, de Ferron, Bonneau, Devaureix, Reverard de Saint-Martin, de Moulins, Rochefort, Reverard et Delannoau, de la cavalerie; de Lamaine et Goiran, de l'artillerie; Guinot, du génie; de Bayle et Famin, de l'infanterie coloniale.

Est promu intendant, le sous-intendant Gardien.

La date des élections

La date des élections n'est pas arrêtée définitivement. Mais l'intention du gouvernement est toujours de la fixer au 27 avril, si les Chambres peuvent se séparer à la fin de la semaine.

LA GUERRE
dans le sud de l'Afrique

OUVERTURE DE NÉGOCIATIONS

ENTREVUE DES MEMBRES DU GOUVERNEMENT TRANSVAALIEN AVEC LORD KITCHENER

Comme nous l'avons annoncé dans notre dernière édition de lundi matin, le gouvernement anglais a reçu une importante dépêche qui laisse entendre que des négociations vont être engagées pour la conclusion de la paix. Voici les informations qui nous sont parvenues aujourd'hui à ce sujet :

Londres, 24 mars. — Le correspondant du « Standard », à Pretoria, télégraphie à la date du 23 mars:

M. Shalk-Burgher, président par intérim du Transvaal, avec MM. Reitz, secrétaire d'Etat; les commandants Lucas Meyer et Krogh, ses secrétaires et assistants, sont arrivés ici par train spécial, hier, à 2 heures 40 du soir, venant de Balmoral.

En arrivant à Prétoria, M. Shalk-Burgher et ses collègues se rendirent immédiatement, dans la voiture de lord Kitchener, au quartier général du commandant en chef, et eurent une entrevue avec celui-ci.

Après l'entrevue, ils se rendirent à la gare et prirent le train pour la colonie d'Orange.

Tous sont repartis vers cinq heures pour Kroonstad, Etat libre d'Orange, d'où ils repartiront avec un sauf conduit.

La dépêche du « Standard » fournit ensuite les renseignements suivants qui ne doivent être accueillis que sous les plus expresses réserves :

« Pendant la semaine dernière, M. Shalk-Burgher et les autres délégués étaient à Rhenosterkop, au nord de Balmoral.

« Pendant leur séjour à cet endroit, ils ont été harcelés par plusieurs colonnes anglaises, et M. Shalk-Burgher a été sur le point d'être pris.

« Vendredi soir, des courriers furent expédiés à Balmoral, pour annoncer que les délégués allaient y arriver. Les délégués arrivèrent, en effet, à Balmoral, hier, avec une escorte et partirent immédiatement par train spécial pour Prétoria, laissant leur escorte à Balmoral. »

Lord Wolseley

Londres, 24 mars, midi. — On n'est pas éloigné de penser que la délégation transvaalienne, après s'être rencontrée avec le président Steijn à Kroonstad, se rendra, accompagnée de celui-ci, toujours avec le sauf-conduit délivré par lord Kitchener, à Capetown, où ils arriveraient en même temps que débarquerait lord Wolseley, venant d'Angleterre, et qui, en dépit des démentis officiels, semble bien avoir été chargé d'une mission spéciale tendant à la cessation de la guerre. Cette mission, il la tiendrait sinon du gouvernement, du moins du roi, qui n'a pas dissimulé son désir de voir la paix rétablie avant les fêtes de son couronnement, fixées au début de juin. On a même indiqué à propos de la mission de lord Wolseley qu'il était chargé de proposer aux Républiques l'échange du « rand » contre une bordure de mer, depuis longtemps revendiquée par les Boers.

Déclaration du ministre de la guerre à la Chambre des communes

Londres, 24 mars. — M. Brodrick, ministre de la guerre, répondant à la Chambre des communes, à une question de sir Henry Campbell Bannerman, vient de faire la déclaration suivante :

« Il y a environ quinze jours, M. Shalck-Burgher fit connaître à lord Kitchener son désir d'obtenir un sauf-conduit pour traverser les lignes anglaises à l'aller et au retour, afin de voir le président Steijn, président de l'Etat libre d'Orange, au sujet de la possibilité de propositions de paix. Lord Kitchener, avec l'assentiment du gouvernement, a accédé à sa demande. »

Les commentaires des journaux anglais

Les journaux anglais donnent naturellement une grande importance aux nouvelles reçues de Prétoria. Tous sont d'accord pour constater qu'il faut observer une grande réserve pour mesurer la portée de la démarche faite par les membres du gouvernement du Transvaal.

L'impression dans les milieux boërs

Paris, 24 mars. — L'*Agence Nationale* communique la dépêche suivante :

La Haye, 24 mars. — Dans les milieux boers, on semble ne pas croire à la sincérité des ouvertures faites par les Anglais en vue de la conclusion de la paix. On ne met pas en doute, en effet, que la présence du gouvernement du Transvaal à Prétoria ne soit le résultat d'une invitation directe de lord Kitchener à M. Shalk-Burgher.

On semble croire plutôt à une manœuvre du ministère anglais, désireux, tout en ayant l'air de répondre par un acte de générosité à la libération de lord Methuen, de paralyser par avance les effets des démarches que lord Wolseley pourrait faire, en conformité avec la mission secrète qu'il aurait reçue du roi Edouard. Car c'est l'opinion dominante ici comme en Angleterre, que, malgré les démentis officiels, lord Wolseley a bien été chargé par le roi d'aller tâter les Boers pour avoir d'eux les conditions qu'ils seraient disposés à accepter pour mettre fin à la guerre avant la date du couronnement.

Or, le ministère anglais aurait vu d'un mauvais œil cette ingérence de l'ancien commandant en chef de l'armée britannique remplacé par lui avec éclat, et c'est pour la faire échouer qu'il se serait empressé d'ouvrir lui-même des négociations placées par lui sur un terrain qu'il sait inacceptable par les Boers.

L'impression à Bruxelles

Bruxelles, 24 mars. — On est persuadé ici qu'il s'agit d'une démarche en vue de la conclusion de la paix, mais on ne sait pas encore qui, des Boers ou des Anglais, a pris l'initiative des pourparlers. Toutefois, le « Petit Bleu » considère le voyage de MM. Shalk-Burgher, et Reitz, à Prétoria, comme le résultat de la reprise des négociations par le gouvernement anglais, répondant, à la générosité de Delarey, par l'offre nouvelle des conditions de paix déjà proposées en mars 1901. Les Boers, ajoute le « Petit Bleu », n'abandonneront pas leur indépendance, et ils profiteront de leur conférence, avec M. Steijn et le général Dewet, pour élaborer leur futur plan de campagne.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du lundi 24 mars 1902

La séance est ouverte à deux heures, sous la présidence de M. Deschanel.

INCIDENT

M. Fournière, sur le procès-verbal, se plaint d'une disparition de bulletin dans un scrutin de vendredi dernier.

Le Président. — Votre rectification n'a pas de caractère personnel ; je ne puis l'admettre.

M. Fournière insiste. — Mon collègue, M. Groussier et moi, nous avons déposé, l'un une quinzaine de bulletins bleus, l'autre vingt-cinq ; le fait a été reconnu par l'huissier.

Le Président. — Il est intolérable de voir invoquer le témoignage du personnel de la Chambre contre le bureau. Je ne vous laisserai pas aller plus loin. (Protestations à l'extrême-gauche.)

M. Fournière. — Les bulletins remis aux secrétaires ne se retrouvent pas !

Le Président. — Il est indigne d'attaquer les secrétaires dont le zèle est connu ; je vous rappelle à l'ordre...

M. Fournière. — A l'avenir, nous demanderons au Président de veiller à ce que le vote soit sincère. (Bruit.)

LE VOYAGE EN RUSSIE

M. Delcassé, ministre des affaires étrangères, dépose une proposition ouvrant un crédit de 500.000 francs pour le voyage de M. Loubet en Russie. Il prononce l'allocution suivante :

« Messieurs,

» Le 24 septembre dernier, au terme de sa seconde visite à la France, à son armée, et à sa marine, Sa Majesté l'empereur Nicolas a tenu à exprimer à M. le président de la République l'impression profonde que Sa Majesté l'impératrice et lui emportaient de l'accueil qu'ils avaient reçu du pays et des pouvoirs publics, et que leur avait fait pressager dès le 20 août la manifestation significative des souscripteurs généraux récemment élus.

» Dans une lettre qu'il lui a adressée, l'empereur Nicolas invite en ces termes le président de la République à venir s'assurer personnellement de l'unanimité et de la chaleur avec lesquelles la Russie répond au sentiment de la France :

« Sous l'impression douce et profonde de notre inoubliable séjour de l'année dernière, nous aimons, l'impératrice et moi, à espérer que le très estimé président de la République française voudra prochainement nous procurer le réel plaisir de le revoir en venant passer quelques jours parmi nous. Il vous sera agréable, je pense, de recevoir personnellement, à cette occasion, le témoignage unanime des sentiments chaleureux et sincères qui unissent la Russie à la France amie et alliée. »

» En apprenant l'acceptation du président de la République, la représentation nationale aura sans doute à cœur de s'associer à cette démonstration de la force croissante des liens qui unissent la France et la Russie pour le développement de leur prospérité et le maintien de la paix du monde. » (Applaudissements répétés.)

M. Mesureur, président de la Commission du budget. — Je demande à la Chambre de voter ce projet d'urgence. (Nouveaux bravos.)

M. M. Binder. — C'est bien cher !

M. le Président. — N'interrompez donc pas sous cette forme et surtout dans un pareil moment ! (Très bien ! à gauche; sourires à droite.)

Le crédit en question est adopté par 409 voix contre 32.

M. Bouveri demande 500.000 francs pour les ouvriers victimes du chômage. « On peut bien faire pour eux ce qu'on fait pour permettre à M. Loubet, qui gagne beaucoup d'argent, d'aller dîner avec Monsieur l'empereur (*sic.*) (Exclamations.)

Repoussé par 251 voix contre 156.

LA CONSTRUCTION D'UN MUSÉE A VALENCIENNES

En attendant, la séance continue. La Chambre adopte la prise en considération d'un projet de résolution de M. Lopez, tendant à autoriser une loterie nationale pour la construction d'un musée à Valenciennes.

M. Louis Martin, rapporteur, demande l'urgence sur le projet de résolution. L'urgence n'est pas déclarée.

L'AFFICHAGE ÉLECTORAL

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi concernant l'affichage électoral.

La plupart des auteurs d'amendements les retirent ou sont absents. A la majorité de 349 voix contre 186, l'ensemble de la proposition de loi est adopté.

LES CANDIDATURES MULTIPLES

L'ordre du jour appelle la première délibération sur la proposition de loi tendant à modifier la loi du 17 juillet 1889 relative aux candidatures multiples.

Le rapporteur dit que la loi est une loi d'intérêt général.

Le ministre de l'instruction publique dit qu'il a accepté le texte de la commission parce qu'il a vu là le moyen de faciliter aux chefs de tous les partis l'accès dans les assemblées parlementaires.

A la majorité de 440 voix contre 89, sur 529 votants, l'article 1er est repoussé.

L'article 2 est adopté; après quoi, on s'aperçoit que tous les autres articles n'ont plus de raison.

M. Gauthier de Clagny défend, comme article additionnel, un amendement, ainsi conçu : « Sauf en cas de candidature multiple, le préfet ne peut refuser de délivrer à un candidat le récépissé définitif de sa déclaration. »

Cet amendement est adopté.

M. Vaillant propose d'introduire une exception en ce qui concerne les membres des familles ayant régné sur la France et les condamnés de la haute cour.

Le renvoi à la commission est voté.

La Chambre, après avoir renvoyé à demain la suite de la discussion du projet de loi relatif à la question électorale, décide, après un laborieux débat, de maintenir son ordre du jour.

La séance est levée à 7 heures 55. Séance demain, à 2 heures.

SÉNAT

Séance du lundi 24 mars 1902

Présidence de M. Fallières, président.

Le budget de la guerre

On commence la discussion des divers chapitres du budget de la guerre.

Le général André, ministre de la guerre, demande au chapitre 2 le rétablissement des crédits votés par la Chambre et supprimés par la Commission des finances du Sénat : ces crédits lui permettraient de créer une nouvelle direction à l'état-major général qui serait chargée de tout ce qui concerne la paperasserie.

Après une discussion, à laquelle prennent part, outre le général André, MM. de Trévenenc, Waddington, rapporteur, et de Freycinet, président de la Commission de l'armée, qui combattent tous la demande formulée par le ministre de la guerre, cette demande est repoussée par 191 voix contre 74 voix.

Les chapitres 3 à 10 sont ensuite adoptés sans débat.

Une demande de M. Delpech, tendant à enlever aux généraux, qui ont commandé en chef devant l'ennemi, leur traitement complet d'activité, est repoussée.

Le chapitre 11 est adopté.

Les chapitres suivants jusqu'au 24e sont adoptés sans discussion.

Le vin aux troupes

M. Daleros demande de relever de 4.533.804 francs le crédit de l'article 25 pour allouer des distributions journalières de vin et de cidre aux troupes, crédit supprimé par la Commission sénatoriale.

La proposition est repoussée. Le chapitre 25 est adopté.

Le voyage de M. Loubet en Russie

M. Delcassé dépose le projet de crédit de 500.000 fr. adopté par la Chambre des députés pour les frais de voyage en Russie du Président de la République.

M. Delcassé. — S. M. l'empereur de Russie a invité M. le Président de la République à venir prochainement en Russie ; je demande au Sénat de s'associer, par le vote du crédit, à la pensée qui inspirera le Président de la République lorsqu'il répondra à cette invitation.

Le projet de loi est adopté à l'unanimité de 296 votants.

Avant de reprendre la discussion du budget, on suspend la séance pendant une demi-heure. Il est 4 h. 25. La séance est reprise à 4 heures 50.

La discussion du budget de la guerre continue. Le chapitre 26 est adopté sans discussion.

Des observations sont présentées par MM. Millies-Lacroix, Treille et l'amiral de Cuverville sur les hôpitaux militaires et l'hygiène des troupes, puis par MM. Cocula et Le Provost de Launay sur la remonte.

Après le vote du chapitre 44, le Sénat s'ajourne à demain matin, 9 heures 1/2, et lève la séance à 7 heures 35.

FEUILLETON DU 26 MARS 1902 N° 69

LE CRIME D'ASNIÈRES

par Xavier de Montépin

VII

Près de dix mois s'étaient écoulés depuis les derniers événements mis par nous sous les yeux de nos lecteurs.

Andrée habitait toujours l'hôtel de la rue du Cirque, sous la surveillance de la même femme et cachée soigneusement à tous les regards.

Son frère était inquiet ; si la jeune fille allait recouvrer la raison ?

Grandes étaient les inquiétudes du misérable, mais elles auraient été plus poignantes encore si un fait inattendu ne se fût produit.

L'honnête homme qui portait à mademoiselle de Noël un intérêt très vif, le médecin en chef de l'hospice des aliénés était mort d'un coup de sang, et Albert n'avait eu garde d'appeler un autre médecin auprès de sa sœur.

Il s'étourdissait en *faisant la fête*, gaspillant sans compter, se disant que les folles ne vivent pas longtemps, et qu'après avoir dévoré sa fortune, il lui resterait celle d'Andrée.

Le richissime américain James Brown était plus sombre, plus désespéré que jamais.

Toutes les recherches faites pour son compte, par l'ancien agent de la sûreté, restaient sans résultats et Dieu sait cependant que l'argent et le zèle avaient été prodigués.

Legris venait d'explorer longuement la Belgique, la Hollande, l'Allemagne, l'Angleterre, sans qu'un indice vint le mettre sur la piste des trois complices par qui avait été perdue la jeune fille que James Brown voulait retrouver à tout prix. — La *malle retirée de la consigne à Bruxelles*, grâce au bulletin perdu par Sophie Lareyne, ne contenait aucun renseignement utile, ce qui n'empêchait pas l'ex-policier de continuer avec acharnement l'inutile enquête que James Brown ne lui permettait pas d'interrompre.

L'Américain avait rompu de façon complète avec ses habitudes de viveur, ou pour mieux dire, de jouisseur.

Il ne se montrait plus dans les lieux de plaisir qu'il fréquentait assidûment autrefois.

Les femmes avaient cessé d'exister pour lui, ou plutôt il n'en existait qu'une : Celle qu'il connaissait sous le nom de *Jannine*, et que peut-être il ne devait jamais revoir.

Ce que Legris n'avait pu faire, faute d'avoir dans la main le fil d'Ariane, nous le ferons sans peine et nous apprendrons à nos lecteurs ce qu'étaient devenus Sophie Lareyne, Pauline Varroy et Octave Buisson.

Celui-ci, — on s'en souvient peut-être, — avait tracé aux deux femmes un itinéraire qui fut suivi de point en point.

D'Anvers où ils se réunirent, nos trois personnages allèrent à Londres, et après une station de quinze jours dans cette ville ils s'embarquèrent pour l'Amérique.

Une fois à New-York les trois misérables, se croyant assurés de l'impunité, menèrent large et joyeuse vie.

Trop joyeuse même !... et surtout trop large !

Octave Buisson et Sophie, joueurs tous les deux, engloutirent en cinq mois dans les tripots une notable partie du million gagné.

Comme nous l'avions fait pressentir, dans la première partie, de ce véridique récit, l'aide-pharmacien aimait l'ex-institutrice, mais ils cachaient avec soin leur amour, Sophie leur inspirant une profonde terreur ; — ils la savaient femme à se servir sans hésitation du revolver ou du vitriol.

Malgré leurs précautions, Sophie s'en aperçut et rompit violemment avec Octave en jurant de se venger, et sa menace devait être prise en très grande considération. — Il fallait disparaître au plus vite.

La petite fortune de Pauline Varroy, quelque peu ébréché déjà, ne permettait pas de mener plus longtemps en Amérique la vie à grandes guides.

En outre ils avaient hâte de mettre de larges espaces entre eux et la matrone furibonde.

Octave avait la nostalgie de Paris.

Il proposa à l'ex-institutrice de retourner en France.

Pauline combattit d'abord énergiquement cette proposition. — Elle craignait de rencontrer soit Philippe de Noël, dont elle ignorait la mort, soit James Brown, qui pourrait la reconnaître, quoique ne l'ayant vue qu'une fois dans les circonstances que l'on sait.

Octave ne se tint point pour battu, et s'efforça de lui démontrer que l'endroit du monde où l'on est le mieux caché, c'est Paris.

Le violent caprice inspiré à la jeune femme par l'aide-pharmacien durait encore.

Ne voulant à aucun prix se séparer de l'homme qu'elle croyait aimer pour toujours, elle se laissa convaincre, ou plutôt elle céda sans conviction.

Bref, sept mois après leur départ de France, ils y rentraient avec ce qui restait d'argent à Pauline, et s'installaient dans une petite maison sur les hauteurs de Belleville.

Octave et Pauline s'étaient naturellement embarqués sous de faux noms afin de cacher leurs traces à Sophie.

Celle-ci, furieuse de ne s'être point vengée sur l'heure, et n'abandonnant point ses projets de vengeance, se promit de les retrouver tôt ou tard.

Elle les savait en fuite, mais elle ignorait dans quel pays ils iraient chercher un asile, et ne soupçonnait nullement qu'ils auraient l'audace de regagner Paris.

Malgré les notables brèches faites à son magot par les plaisirs de toute sorte et surtout par le jeu, Sophie Lareyne possédait encore une somme assez ronde.

Le séjour de l'Amérique lui parut odieux.

L'idée lui vint d'aller à Londres qu'elle avait habité jadis, dont elle connaissait les ressources, et d'employer ses capitaux à installer sur un bon pied une maison dans le genre de son établissement de la rue Richepanse.

Bref, un mois après le départ de Pauline et d'Octave, elle partit elle-même pour l'Angleterre où elle arriva à bon port et, aussitôt à Londres, quelques semaines lui suffirent pour mettre son projet à exécution.

Sophie Lareyne, — nous croyons l'avoir déjà dit — parlait suffisamment l'anglais, mais tout en employant un personnel anglais, elle désirait avoir une femme de chambre française, qui deviendrait pour elle une servante de confiance, une sorte de confidente.

Elle se rendit à cet effet dans un bureau de placement, de tout point semblable à ceux de Paris, expliqua ce qu'elle souhaitait et reçut l'assurance qu'en moins de quarante-huit heures on serait à même de la satisfaire.

Le hasard devait la servir merveilleusement.

On lui annonça dès le lendemain qu'une Française se présentait, munie d'une lettre de créance du bureau de placement.

— Faites entrer... — commanda Sophie.

Si l'étonnement de la matrone fut grand en reconnaissant dans la nouvelle venue Ernestine, son ancienne femme de chambre, l'étonnement de celle-ci ne fut pas moindre.

Sophie Lareyne, ayant jugé fort opportun de changer de nom à Londres, Ernestine croyait venir chez *mistress Sophia Dickel*.

(*A suivre*). XAVIER DE MONTÉPIN.